

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00296
Numéro SIREN : 893 278 143
Nom ou dénomination : MIRACLE

Ce dépôt a été enregistré le 06/09/2022 sous le numéro de dépôt 19408

MIRACLE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000.00 €

Siège social : 370 rue d'Anjou ANETZ

44150 VAIR SUR LOIRE

893 278 143 RCS NANTES

Déposé au Greffe

le 08 AOUT 2022

sous le N° 19408

RCS N° 210296

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Copie certifiée conforme.

Le Président.



Nom de l'entreprise : SAS MIRACLE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise : 370 RUE D'ANJOU 44150 VAIR-SUR-LOIRE Durée de l'exercice précédent* 0

N° SIRET*

8	9	3	2	7	8	1	4	3	0	0	0	1	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Néant *

				Exercice N clos le		N-1		
				13 11 22 02 11		10 00 00		
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
	Frais de développement *	CX	CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG					
	Fonds commercial (1)	AH	AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO					
	Constructions	AP	AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU					
	Immobilisations en cours	AV	AW					
	Avances et acomptes	AX	AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	2 500	2 500		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts	BF	BG						
Autres immobilisations financières*	BH	BI						
TOTAL (II)		BJ	BK	2 500	2 500			
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM					
	En cours de production de biens	BN	BO					
	En cours de production de services	BP	BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
	Marchandises	BT	BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY					
	Autres créances (3)	BZ	CA	288	288			
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE					
	Disponibilités	CF	CG	770	770			
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI					
TOTAL (III)		CJ	CK	1 058	1 058			
régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	3 558	3 558			
Avenances : (1) Dont droit au bail			CP			(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :				Stocks :		
						Créances :		

Désignation de l'entreprise : SAS MIRACLE

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER FAK LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1...000.....)	DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 676)	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(676)	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	2 500	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 734	
	Dettes fiscales et sociales	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	4 234		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 558		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 234	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

l'entreprise : SAS MIRACLE

Néant *

	Exercice N						Exercice (N-1)
	France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
	FA	FB	FC	FD	FE	FF	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD	FE	FF		
			FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL			
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	1 676		
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX			
	Salaires et traitements*			FY			
	Charges sociales (10)			FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	GA			
				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	1 676		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	(1 676)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM				
	Différences positives de change		GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO				
	Total des produits financiers (V)		GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*		GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR				
	Différences négatives de change		GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT				
	Total des charges financières (VI)		GU				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW	(1 676)			

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	9
Permanence ou changement de méthodes	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	10
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Composition du capital social	10
Titres immobilisés	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Charges à payer	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 18/01/2021 au 31/12/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 18/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			2 500
TOTAL			2 500
TOTAL GENERAL			2 500

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			2 500	2 500
TOTAL			2 500	2 500
TOTAL GENERAL			2 500	2 500

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	288	288	
TOTAL	288	288	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 734	1 734		
Groupe et associés	2 500	2 500		
TOTAL	4 234	4 234		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 18/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	480
Total	480

MIRACLE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000.00 €

Siège social : 370 rue d'Anjou ANETZ

44150 VAIR SUR LOIRE

893 278 143 RCS NANTES

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT SOUmise ET ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2022

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter la perte de l'exercice clos le **31 décembre 2021**, s'élevant à **1 675.94 €**, de la manière suivante :

- de reporter purement et simplement la perte de l'exercice, s'élevant à -1 675.94 €
au compte "Report à Nouveau"

Dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme.

Le Président.





**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE**

2 bis quai François Mitterrand

BP 86209

44262 NANTES CEDEX 2

Objet : MIRACLE
N° RCS : 893278143 RCS NANTES

Trelazé, le 4 août 2022

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt et concernant la société sous référence, les documents suivants :

- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée.

Nous vous serions obligés de bien vouloir nous faire parvenir directement au cabinet A.MTEC CONSEIL, dont l'adresse est mentionnée ci-dessus, le récépissé de dépôt d'actes correspondant.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le coût de ce dépôt sous forme d'un chèque de 45.34 euros en règlement de cette formalité.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, nos sincères salutations.

Anne-Sophie ROBIN

Juriste